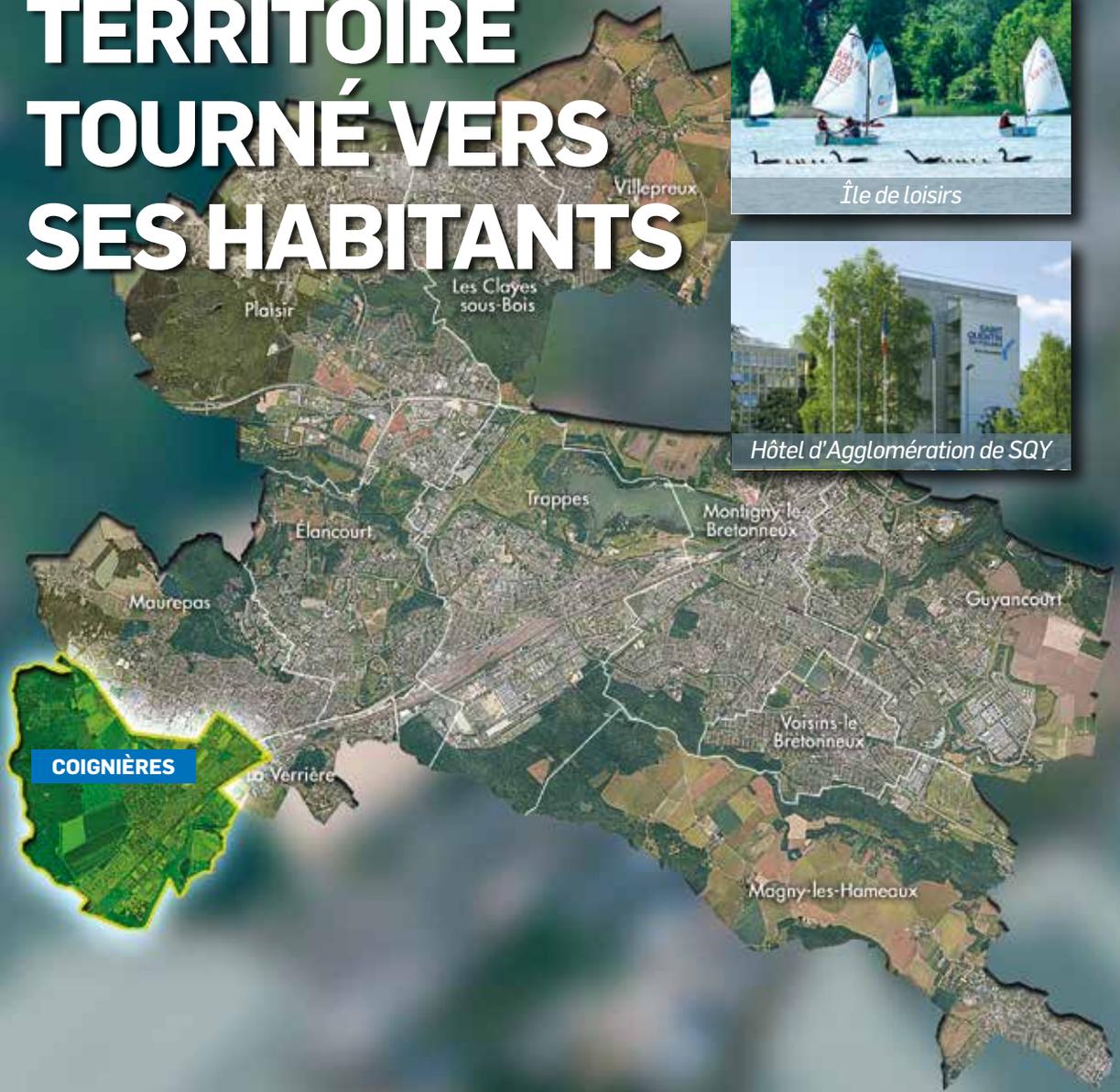


# SQY

## UN NOUVEAU TERRITOIRE TOURNÉ VERS SES HABITANTS



Théâtre National



Île de loisirs



Hôtel d'Agglomération de SQY



Du côté des jeunes  
**Les collégiens, ambassadeurs  
des JO 2024**



Sport, culture, loisirs  
**Ouverture d'un  
Guichet Unique  
des Associations**



Emploi  
**15<sup>e</sup> Journée de  
Recrutement**

## 44 Dossier

Intercommunalité SQY

**p10 Une mutualisation des compétences au service des citoyens**



**p4 Du côté des jeunes Favoriser la réussite scolaire et l'intégration citoyenne des enfants**

En ville  
**Priorité à l'emploi : p16**  
**15<sup>e</sup> Journée de Recrutement**



Du côté des jeunes

**p7** Rencontre avec les nouvelles responsables d'établissement

**p9** Les collégiens ambassadeurs des JO 2024

On a aimé !

**p15** Les temps forts en images

En ville

**p18** Mise en place d'une police intercommunale

Sport, culture, loisirs

**p24** Ouverture d'un Guichet Unique des Associations

Télex

**p27** Les infos en bref

SQY, territoire connecté

**p30** À découvrir : Pep's et Ways-Up



Environnement  
**p19 Le PLU s'expose en Mairie**

Sport, culture et loisirs  
**Le golf s'invite p26 sur le territoire**



Directeur de publication : **Jean-Pierre Sevestre** - Rédaction et photos : **Service Communication** - Crédit photos : **Photothèque SQY / Christian Lauté (couverture, p10)** - Maquette et impression : **Haute Mer** - Dépôt légal : **Octobre 2017**



Madame, Monsieur,

**2018 / 2024 : Les yeux du Monde seront braqués sur nous**

Dans moins d'un an, plus d'un milliard de téléspectateurs dans plus de 180 pays auront les yeux rivés sur notre territoire alors que nous accueillerons la plus grande compétition de golf par équipe du Monde : la Ryder Cup, positionnant ainsi Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) comme terre d'accueil des plus grands événements sportifs internationaux. Et depuis le 13 septembre, SQY est entré dans la légende alors que Paris a été désignée officiellement pour organiser les jeux olympiques et paralympiques. Notre agglomération accueillera 6 épreuves olympiques : cyclisme sur piste, BMX, BMX freestyle, VTT, épreuve d'escrime du pentathlon moderne et golf. Réjouissons-nous de ces formidables opportunités qui

placent notre territoire sous les feux des projecteurs et qui devraient engendrer de nombreuses retombées économiques.

Réjouissons-nous et mobilisons-nous pour défendre le projet de prolongement de la ligne 18 du futur Grand Paris Express jusqu'à Saint-Quentin Est/Guyancourt que le gouvernement semble remettre en cause et qui priverait les habitants des infrastructures essentielles à notre développement.

**SQY : Ce qui a changé dans notre quotidien**

Bientôt 2 ans maintenant que Coignières a intégré la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il nous semble important de faire avec vous un point d'étape sur la nouvelle organisation de notre territoire. Ce nouveau millefeuille administratif avec la Ville, l'Agglomération, le Département, la Région ou l'Etat complexifie parfois les prises de décisions.

Le vote des intérêts communautaires en mai 2017 a donné le coup d'envoi de la distribution des compétences et des responsabilités entre Coignières et SQY. Cela permet de clarifier le rôle de chacun alors que cette nouvelle répartition territoriale ajoute parfois de la complexité à nos fonctionnements et peut sembler difficilement compréhensible pour les habitants. Nous consacrons donc un dossier complet à ce sujet dans cette nouvelle édition de notre magazine municipal.

Quand bien même nous faisons maintenant parti d'un nouveau et grand territoire, Dominique Cathelin, 1ère adjointe et conseillère communautaire, ainsi que les autres élus de Coignières dont les délégations intègrent les compétences communautaires, ont à cœur de préserver toujours l'identité de notre commune, de préserver son histoire et la proximité avec les Coigniériens.

**L'Intercommunalité en action**

Nous partageons avec les villes de Maurepas et d'Élancourt une logique de territoire et des intérêts communs qui, tout naturellement, nous amènent à travailler ensemble, afin d'offrir le meilleur à nos habitants. C'est ainsi que, début octobre, les élus aux seniors des 3 villes ont organisé conjointement la Semaine Bleue pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. Cette collaboration avec nos villes voisines pour cette semaine dédiée aux seniors est très importante. Importante parce que c'est bien vers ce partage que notre communauté évolue. Et c'est tout un symbole que ce soient les aînés de notre société qui donnent ainsi l'exemple et qui tracent le chemin à suivre. Repenser notre organisation territoriale face aux contraintes budgétaires est essentiel et la mutualisation de nos politiques publiques au niveau intercommunal est un atout majeur pour notre avenir :

- Une police intercommunale est en train de se mettre en place avec Maurepas et Elancourt, qui va permettre de couvrir l'intégralité de notre territoire, d'assurer la sécurité et de gérer les problématiques d'incivilité et de stationnement,
- Un accord de principe a été trouvé entre nos 3 villes pour la construction d'une piscine commune sur le site de l'ancienne base nautique de Maurepas.

Ce ne sont là que quelques exemples des actions en cours. Nous reviendrons très prochainement vers vous pour partager le bilan de notre équipe, et pour vous proposer de nouvelles initiatives pour améliorer le quotidien de chacun d'entre vous.

Très sincèrement,

*Bien à vous,*

Votre Maire,  
**Jean-Pierre Sevestre**  
Vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines en charge du Sport

En ce jour de rentrée, le Maire Jean-Pierre Sevestre, la Première Adjointe Dominique Cathelin, et l'élue aux affaires scolaires Andrine Vidou, sont venus dans les classes saluer les enseignants et leurs élèves.

## Éducation

# Favoriser la réussite scolaire et l'intégration sociale et citoyenne de chaque enfant

**Une exigence et une priorité de chaque jour : c'est selon cette logique que la Ville de Coignières poursuit sa politique en faveur de l'éducation, avec une ambition première : permettre, favoriser et accompagner la réussite scolaire de chaque enfant.**



À Coignières, cette rentrée est marquée par le retour de la semaine à 4 jours dans les deux groupes scolaires Marcel Pagnol et Gabriel Bouvet, qui accueillent 522 écoliers.

À l'instar des années précédentes, la Ville s'engage activement aux côtés de la communauté éducative et des familles. Par la diversité de ses projets et l'adaptation continue de son offre, la Municipalité réunit autour de l'école toutes les conditions lui permettant de remplir sa mission au quotidien, mais aussi s'adapter aux mutations culturelles, sociétales et technologiques de notre époque.

### Créer un environnement éducatif propice aux apprentissages et à l'épanouissement

Dans la continuité de l'indispensable transmission des savoirs, la Ville favorise les continuités pédagogiques entre vie scolaire et périscolaire pour permettre aux enfants de s'éveiller, grandir, développer leurs compétences, s'ouvrir au monde et s'épanouir. Sur le temps scolaire, en soutien et en lien avec les enseignants, une initiation à la natation, à l'équitation et au golf, un séjour aux sports d'hiver, mais aussi des sorties au Théâtre Alphonse Daudet, ou encore des activités sportives régulières en lien avec les clubs de la Ville, sont proposés par classes d'âges.

### Culture, sport et citoyenneté : au cœur du vivre ensemble dès le plus jeune âge

Autres sources d'épanouissement : l'éducation artistique et culturelle, couplée à la pratique sportive. Forte du succès de l'atelier spectacle vivant « Théâtre, Chant et Danse », initié lors des TAP, la Ville a maintenu l'ouverture de cette animation pour les 8-10 ans, chaque mercredi de 14h à 16h, pour le plus grand bonheur des petits artistes en herbe. Avec une capacité d'accueil de 40 participants, l'atelier dispose encore de quelques places... Les inscriptions sont ouvertes ! L'École des Sports poursuit également son essor auprès des 3-11 ans, qui découvrent et s'initient à quelque 12 disciplines tout au long de l'année, par cycles. Facteur de bien-être et de lien social, le sport est un levier d'intégration très appréciable, qui favorise l'apprentissage des règles de vie en communauté.

Autre volet : le développement de la citoyenneté, garant du bien vivre ensemble, qui permet aux enfants de prendre conscience de leurs rôle et place dans la société en les responsabilisant. Quatre axes seront développés très prochainement en direction des enfants de l'Accueil de Loisirs « La Farandole » : Une action de prévention théorique et pratique

à la sécurité routière, avec la délivrance d'un permis piéton. Au-delà des règles élémentaires de circulation piétonne et routière, les enfants seront sensibilisés à un ensemble de précautions et de réflexes indispensables, leur permettant d'assurer leur propre sécurité en qualité de piétons. Un atelier jardinage autour du potager et du verger installés dans les jardins de l'Accueil de Loisirs sera également développé, avec les jardiniers municipaux. L'occasion pour les enfants d'être acteurs de leur production locale de fruits (pommes, poires, mirabelles, cerises, framboises, cassis, groseilles...) et de légumes (radis, courgettes, brocolis, carottes, tomates, potirons, choux rouges, herbes aromatiques...), à travers un processus de semis des plants, d'entretien des plantations, de cueillette et de récolte, mais aussi de confection de plats et desserts avec la dégustation de confitures, compotes et tartes notamment. Outre le plaisir du jardinage, les enfants seront sensibilisés à l'écologie, au respect de la nature, à la saisonnalité des végétaux, à la valorisation des fruits et légumes dans leur alimentation...

Autre projet : La création d'un journal entièrement rédigé et conçu par les enfants, qui se proposera de présenter les temps forts de « La Farandole », mais aussi tous les sujets qui leur tiennent à cœur. Conception de la maquette, choix des titres et du sommaire, rédaction et illustration des articles..., les apprentis journalistes seront accompagnés dans la mise en place de ce nouveau support par le service communication de la ville.

Enfin, développer et créer des liens avec les aînés est également un axe d'intervention privilégié par la Ville. L'objectif de cette approche transversale est de valoriser la transmission et le partage entre les générations, source de richesse pour tous. Développer la solidarité, le respect, prendre conscience des différences, découvrir des parcours de vie différents seront au cœur de ces échanges entre les benjamins et les doyens. Les enfants se verront ainsi prochainement conviés à la résidence « Les Moissonneurs » pour dialoguer, échanger et partager des ateliers manuels avec

les retraités. Ces visites seront appelées à devenir régulières, en vue de nouer une relation suivie.

### Encourager le travail et valoriser le mérite

Enfin, encourager le travail et promouvoir le mérite font également partie des valeurs promues par la Municipalité. Cette valorisation s'illustre en deux temps : au mois de juin, par une remise officielle de récompenses par le Maire et l'élue aux affaires scolaires, à travers l'octroi de dictionnaires de français-anglais et calculatrices scientifiques pour les écoliers entrant en classe de 6<sup>e</sup>; mais aussi en direction des collégiens et bacheliers méritants, avec l'attribution de clés USB et de bons d'achats pour les jeunes diplômés titulaires d'une mention bien et très bien (50 € et 150 € pour les collégiens et 150 € et 200 € pour les bacheliers), lors de la cérémonie de remise des récompenses des Coigniériens au mois de novembre.

### Le numérique éducatif au service de l'apprentissage des élèves

Autre enjeu majeur pour la Ville : l'ouverture de l'école à de nouvelles formes d'apprentissage en coordination avec les enseignants et l'inspection académique. La Municipalité souhaite accompagner cette évolution par la dotation prochaine de classes mobiles de



tablettes numériques, à disposition des écoliers. Ces outils viendront compléter les outils innovants dont disposent déjà les écoles : tableaux et écrans numériques interactifs et vidéoprojecteurs interactifs, qui se verront également renforcés.

Les finalités de cette ambition sont nombreuses : un apprentissage scolaire facilité et ciblé, la formation des élèves à un usage responsable des TIC, une généralisation des usages et des pratiques numériques pour favoriser l'insertion professionnelle, mais également une accessibilité aux ressources en ligne pour tous les enfants.

### Favoriser un parcours éducatif égalitaire

La réduction des inégalités scolaires, sociales et culturelles à l'école participe de surcroît de la volonté municipale. C'est d'ailleurs dans cet esprit que la Ville a instauré un barème de quotients familiaux modulé selon les revenus des foyers, et applicable à l'ensemble des services municipaux.

La gratuité des fournitures scolaires tout au long du parcours scolaire de chaque écolier, du CP au CM2, s'inscrit également dans ce souci d'équité en direction de toutes les familles sur la ville, complété par l'octroi de bourses municipales. ■

### Bourses d'études : Les inscriptions sont ouvertes !

Chaque année, la Commune alloue des bourses d'études en faveur des collégiens, lycéens et étudiants de l'enseignement supérieur, sur critères de ressources familiales.

Les dossiers d'inscription sont à retirer au service des Affaires Scolaires de la Mairie et à retourner avant le 31 octobre prochain.

+ d'infos :  
01 30 13 17 74  
scolaire@coignieres.fr



## Le mot de l'élue

**Andrine Vidou, adjointe aux affaires scolaires**

**« Une nouvelle année scolaire porteuse de projets »**

Partager une ambition scolaire avec l'ensemble de la communauté éducative et les familles constitue pour la Municipalité une priorité et un enjeu majeur, dont la finalité est l'épanouissement de l'enfant, sa réussite scolaire et son intégration sociale et citoyenne.

Ce partenariat éducatif qui associe les parents, l'école et la Ville est en effet essentiel ; il se construit chaque jour dans l'action. C'est la raison pour laquelle la Ville s'engage et se mobilise aux côtés des familles et de l'école pour offrir des conditions favorables à la pleine réussite de cette mission. ■

Dans ce prolongement, et pour ancrer encore davantage son implication, la Ville se veut le partenaire du plan numérique déployé par l'Éducation nationale, en lien avec l'inspection académique. Nous sommes aux côtés des enseignants pour poursuivre l'équipement de leurs classes en tableaux numériques. Dans un second temps, nous souhaitons accompagner l'introduction de classes mobiles de tablettes dans les écoles. Une réflexion est donc menée avec le corps enseignant et l'inspection académique pour définir les modalités de cette mise en œuvre sur le terrain, au profit des enfants.

Parallèlement, la Ville poursuit l'amélioration des services rendus aux familles et aux enfants, avec l'ouverture, la saison dernière, d'une classe allophone destinée aux enfants étrangers nouvellement arrivés, la création d'une nouvelle aire de jeux pour les tout-petits de l'école maternelle Bouvet, ou encore le renforcement de l'accueil des écoliers de l'école Pagnol dans les locaux de « La Farandole ». Enfin, et parce que la Ville s'inscrit dans une volonté de modernisation de ses services, la mise en place d'un portail Familles est en projet sur la commune. Cet outil permettra notamment de faciliter les démarches des familles pour toutes les inscriptions scolaires et périscolaires de leurs enfants, ainsi que le paiement en ligne de leurs factures. Ce portail sera accessible depuis le site de la Ville, via un espace sécurisé et personnalisé.

Aux côtés de tous les acteurs éducatifs, nous construisons et avançons ensemble pour aider et accompagner chaque enfant à bien grandir et s'épanouir. ■



## Portrait

**Lucie Lepage, nouvelle directrice de l'école maternelle Marcel Pagnol**

**« Aider à grandir et accompagner individuellement chaque enfant dans sa progression »**

Les deux enseignantes et les 73 enfants de l'école Maternelle Marcel Pagnol ont accueilli leur nouvelle directrice : Lucie Lepage.

Après un cursus en qualité de professeur des écoles et de directrice d'établissement aux Clayes-sous-Bois, la nouvelle responsable se déclare ravie de sa nomination :

**« J'ai délibérément choisi de rejoindre l'école Pagnol en raison notamment de la taille très raisonnable de ses effectifs, qui permet d'accompagner individuellement chaque enfant dans sa progression, de nouer une relation suivie avec les parents, et de travailler en lien étroit avec l'équipe éducative ».**

**Une équipe mobilisée autour de la progression de chaque enfant**

Et de compléter : **« Nous avons la chance d'enseigner dans un établissement agréable et fonctionnel, mais aussi de disposer d'un projet d'école harmonieux et équilibré, que nous allons par ailleurs enrichir ».**

D'un naturel souriant, dynamique et optimiste, Lucie Lepage, en charge également d'une classe de 25 élèves, ne cache pas sa satisfaction à **« Suivre l'acquisition des premiers apprentissages, l'évolution et l'épanouissement des tout jeunes enfants de 3 à 5 ans, classe d'âge que j'affectionne tout particulièrement ».**

**De nouveaux projets originaux, pour une ouverture sur le monde**

Enfin, côté projets, la nouvelle directrice et son équipe n'en manquent pas, avec l'ouverture, pour chacune des trois classes de maternelle, sur des univers différents : la danse, en lien avec les élèves de CM1, mais aussi le monde de la ferme et ses animaux en partenariat avec la Bergerie de Rambouillet, ou encore - et très original -, un atelier de discussion à visée philosophique avec les tout-petits.

**« L'idée est de permettre aux enfants de réfléchir, de s'interroger, de s'exprimer, mais aussi d'entendre d'autres points de vue, et d'échanger sur des thématiques telles que « Qu'est-ce que grandir ? », ou « Pourquoi aller à l'école ? »**

... Et les enfants adorent ! ■



## Rencontre

**Régine Chiron**, nouvelle principale du Collège de la Mare aux Saules

**« Pour une école de la confiance, de l'écoute et de la bienveillance »**

Le Collège de la Mare aux Saules accueille sa nouvelle Principale : Régine Chiron. Après un parcours aux fonctions de direction dans plusieurs lycées et collèges en province et en région parisienne, la nouvelle responsable se déclare enchantée de sa nomination : **« J'ai personnellement souhaité rejoindre le collège de Coignières, en raison notamment de l'esprit convivial et du dynamisme de sa ville, mais aussi au regard de la taille humaine de son établissement, qui nous permet d'instaurer une relation proche avec chaque élève et chaque famille. Une condition qui me semble fondamentale ».**

**Favoriser la réussite et l'accomplissement de chaque enfant**

L'établissement, qui recense 400 enfants répartis dans 15 classes de 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, auxquels s'ajoute une classe allophone et ULIS (Unité Localisée d'Intégration Scolaire), peut compter sur l'implication au quotidien des 49 collaborateurs présents : professeurs, personnels administratifs, techniques,

pédagogiques et médico-sociaux, réunis pour offrir aux enfants un parcours éducatif et une vie scolaire de qualité.

**« Mon équipe et moi-même sommes entièrement mobilisés dans l'accompagnement de chaque enfant pour contribuer à « sa » réussite, selon ses compétences et ses aspirations. Notre mission et notre ambition résident dans l'écoute de chaque enfant, pour faciliter son apprentissage, lui permettre une ouverture sur le monde, mais aussi le préparer à devenir un adulte citoyen et responsable »,** explique Régine Chiron.

**Un continuum éducatif et pédagogique qui associe les familles**

Et d'ajouter : **« Nous nous inscrivons totalement dans une école de la confiance, de la bienveillance et de l'écoute en direction de chaque élève, à travers le volet pédagogique, bien sûr, qui s'accompagne des nouveaux outils numériques, mais aussi à travers la vie scolaire qui est particulièrement riche au sein de notre collège.**

**Nous sommes attachés à valoriser le lien, le « faire ensemble », mais aussi ce sentiment d'appartenance à une même communauté à travers de nombreuses actions partagées conjointement par les élèves et les professeurs : journées thématiques, théâtre d'improvisation, chorale mixte, ateliers sportifs, sensibilisation aux gestes qui sauvent, aide aux devoirs en fin de journée...**

**Ce climat que nous souhaitons positif et bienveillant tout au long du parcours de chaque jeune, s'inscrit dans cette volonté de renforcer la confiance en soi et l'estime, qui sont des vecteurs indispensables à la réussite et à l'épanouissement de chaque enfant. Enfin, un autre enjeu est celui de l'ouverture du collège aux parents, afin de les impliquer dans la réussite scolaire de leur enfant.**

**Les nouvelles fonctionnalités qui leur sont proposées à travers le développement de l'Espace Numérique de Travail (ENT) y contribuent : échanges entre la famille et le corps enseignants, accès aux devoirs des enfants, à des informations numériques partagées... : le collège se veut également, et avant tout, un lieu de dialogue ouvert ».** ■



JO 2024

# Les collégiens, ambassadeurs de l'olympisme

**Le 13 septembre, plus de 800 scolaires du territoire étaient conviés à célébrer l'officialisation des Jeux Olympiques « Paris 2024 » au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines. Un événement que le Collège de la Mare aux Saules a souhaité honorer. C'est ainsi qu'une cinquantaine de collégiens a pris part avec enthousiasme aux multiples ateliers qui leur étaient proposés en présence de sportifs de haut niveau. Méorable, tout simplement !**

« Saint-Quentin-en-Yvelines, territoire des JO », cela se fête ! Deux classes de 5<sup>e</sup> du collège de la Mare aux Saules ont été conviées à participer aux ateliers sportifs (golf, VTT, boxe, tir au fusil laser, BMX, boxe française...), culturels et éducatifs, initiations et séances de dédicaces qui leur étaient réservés, aux côtés de grands noms du sport, tels le boxeur Ali Hallab, la golfeuse Alexandra Bonetti, l'escrimeuse Astrid Guyart, ou encore l'équipe de France de cyclisme... Cette rencontre s'est achevée dans une ambiance effervescente, sur un flash mob très réussi.

**Diffuser les valeurs de l'Olympisme et promouvoir la pratique sportive chez les plus jeunes**

Régine Chiron, Principale du Collège, et leurs professeurs de sport, Mélanie Peltier et Christophe Gourdon, avaient naturellement fait le déplacement pour partager avec les jeunes Coigniériens ce temps fort, en lien avec les acteurs sportifs du territoire. Pour le

Maire Jean-Pierre Sevestre, qui officiait tout au long de cet événement en qualité de Vice-président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), en charge du Sport : **« Pour notre jeunesse, cette journée « Génération 2024 » constitue le point de départ d'une formidable aventure. Dans 7 ans, nos jeunes auront le plaisir d'accueillir et d'applaudir sur notre territoire les plus grands athlètes mondiaux.**

**Le Vélodrome National et son Stadium, le Golf National, mais aussi la colline d'Elancourt verront en effet briller les épreuves de BMX, de cyclisme, de VTT et de golf. Notre jeunesse figurera peut-être parmi les grands sportifs de demain... C'est un véritable passage de flambeau qui se joue aujourd'hui pour nos jeunes sportifs, talentueux, enthousiastes, dotés d'un bel esprit d'équipe et réunis autour d'une ambition commune.**

**Pour nous, élus, les JO Paris 2024 constituent également une formidable opportunité pour mettre à profit les**

**valeurs universelles du sport et de l'olympisme, et proposer des outils au service de la communauté éducative en direction de notre jeunesse et de nos jeunes sportifs, licenciés ou non. L'accueil des JO en France, et de surcroît sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, constitue un projet de société qui nous engage à valoriser et renforcer cette synergie, fédératrice et enrichissante pour tous ».** ■



Retrouvez la vidéo de cet événement sur la page d'accueil du site [www.coignieres.fr](http://www.coignieres.fr)

Intercommunalité SQY

# Un nouveau territoire, de nouvelles compétences et missions

Coignières a intégré la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) en janvier 2016.

Depuis, les élus et l'équipe administrative de Coignières ont fait l'apprentissage d'une nouvelle gouvernance à 12 villes ; le temps d'apprendre à se connaître, de partager les organisations respectives, de poser les bases communes et concertées d'un fonctionnement futur. Point d'étape 18 mois plus tard.



## SQY : les compétences communautaires

La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) a posé le cadre d'une nouvelle organisation des collectivités.

Au niveau intercommunal, l'agrandissement du périmètre, désormais fixé à 200 000 habitants, s'accompagne du transfert progressif de nouvelles compétences et d'une mutualisation des moyens humains et financiers des communes.

Le législateur a « fléché » un certain nombre de missions qui seront désormais obligatoirement assurées par la Communauté d'agglomération. S'y ajoutent d'autres compétences choisies par les élus communautaires, afin de valoriser les potentialités de ce nouveau territoire tout en renforçant la complémentarité des 12 communes qui le composent.

Un véritable atout pour Coignières, une petite ville qui ne dispose pas des mêmes capacités techniques et financières qu'une grande ville et peut dorénavant compter sur l'appui de nombreux experts dans tous les domaines de compétences.

## Une nouvelle coopération intercommunale accrue et pointue

Au quotidien, les services municipaux et ceux de l'agglomération coopèrent et travaillent de concert sur les différents dossiers partagés en lien avec les missions de service public. La Ville de Coignières se doit donc d'être représentée au mieux des intérêts des citoyens. La complexité et le niveau élevé des dossiers traités sur le territoire exigent aujourd'hui une plus grande ingénierie des agents municipaux de Coignières pour assurer l'interface avec les services de SQY, sur des thématiques à fort potentiel pour la commune.

De nouvelles compétences ont donc été recrutées par la Ville et de nombreuses formations sont régulièrement dispensées en interne, afin de permettre à tous les collaborateurs d'être au niveau de ces nouveaux enjeux, mais également de s'adapter à une réglementation en perpétuelle évolution, dans l'objectif d'améliorer l'efficacité et la pertinence de l'action publique.

Cette nouvelle organisation communautaire impacte également fortement la mission des élus de Coignières, qui consacrent maintenant une partie importante de leur temps à défendre les intérêts des Coigniériens au sein des instances communautaires.



## Une nouvelle gouvernance et de nouvelles missions communautaires pour les élus

Au sein de la communauté d'agglomération de SQY, la Ville de Coignières est représentée par deux élus communautaires : son Maire et sa Première Adjointe.

Le Maire Jean-Pierre Sevestre occupe les fonctions de Vice-président de SQY en charge du sport. Il est également Président de la commission Qualité de Vie et Solidarité. Le sport, la culture, l'action sociale et la politique de la ville sont autant d'enjeux majeurs pour notre territoire.

En 2016, près de 4 millions d'euros de subventions ont été accordées aux associations intercommunales, proposant une action entrant dans le champ de compétences de SQY, sous la présidence de M. Sevestre.

« Nous partageons sur SQY un avenir commun. La richesse de ce réseau nous ouvre la voie d'un service public encore plus performant au bénéfice de tous », explique le premier magistrat, et de poursuivre :

« Je reste avant tout un Maire disponible, un Maire proche des préoccupations de ses concitoyens,

un Maire que l'on accoste dans la rue pour les tracas du quotidien, un Maire toujours à l'écoute ».

La Première Adjointe de Coignières, Dominique Cathelin, est Conseillère communautaire déléguée à la santé,

l'action sociale et la coopération décentralisée. Elle occupe également les fonctions de Présidente de la commission Intercommunale d'accessibilité et est membre des commissions Développement durable et travaux, Aménagement et mobilité.

Elle dirige, à ce titre, l'Institut Promotionnel de la Santé (IPS) de SQY, qui met notamment à disposition des associations subventionnées des locaux

pour proposer une offre de soins aux Saint-Quentinois défavorisés et vulnérables.

« Participer à ces commissions communautaires et initier des projets en faveur de nos concitoyens est une mission qui me tient à cœur, car elle me permet d'apporter des réponses concrètes, ciblées et adaptées aux attentes des Saint-Quentinois et des Coigniériens », précise l'élue. ■



# Décryptage d'un transfert de compétences "gagnant-gagnant"

## Voiries

- Prise en charge de la propreté urbaine de la ville par **SQY depuis le 18/6/2017**.
- Administration des 1 182 candélabres de Coignières par SQY.
- Gestion des voiries primaires et secondaires, ainsi que du parking de la Gare par SQY dès le **1<sup>er</sup> janvier 2018**.

## Économie locale et emploi

- SQY : 2<sup>e</sup> pôle économique de l'ouest parisien, incubateur de talents avec **16 000 entreprises** porteuses d'emplois
- Mise en place d'une stratégie commerciale pour améliorer l'attractivité des commerces.

## Habitation et développement urbain

- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Coignières en collaboration avec les experts de SQY.
- Les dossiers d'urbanisme sont dorénavant instruits par SQY (permis de construire ou d'aménager, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme - dont 18 ont déjà été traités -,...). L'accueil des habitants est assuré par la Mairie, qui conserve également la responsabilité des permis de construire.
- Prise en charge par SQY de la convention de financement du Plan de Prévention des Risques Technologiques autour de la Raffinerie du Midi à Coignières : la ville réalise une économie de **1 million d'euros**.

## Culture

- Mise en place d'un réseau de médiathèques intercommunal, auquel **260 Coigniériens sont déjà inscrits**.
- Développement de nouvelles activités sur l'Île de Loisirs, accessibles aux Coigniériens.
- Fonds de concours culturel alloué par SQY d'un montant de **40 000 €** en faveur du Théâtre Alphonse Daudet.

## Environnement et cadre de vie

- Renforcement prochain du nombre d'arrêts sur le réseau de bus du territoire et notamment sur Coignières en attendant la création future de nouvelles lignes.
- Mise en place d'un service de collecte des ordures ménagères avec des bacs dédiés, conformes à la réglementation, d'un accès à un réseau de **7 déchetteries**, dans l'objectif de réaliser à termes des économies d'échelle qui permettront une baisse des coûts.
- PEPS : un nouveau service pratique en ligne pour s'informer sur les démarches administratives et pour signaler une panne ou un dysfonctionnement impactant l'éclairage public, les réseaux et ouvrages d'eaux usées et d'eaux pluviales dorénavant gérés par SQY : **www.peps.sqy.fr**
- Développement d'un plan Air Climat pour lutter contre l'impact des changements climatiques sur notre territoire.

## Social et solidarité

- Logement : SQY et Coignières œuvrent ensemble pour proposer des logements au plus près du lieu de travail sur le territoire de SQY.
- Lancement d'une campagne de vaccination en 2018 ouverte à tous.

## Finances

- **5 M€ de recettes fiscales** garanties dans le pacte financier.
- **277 K€ annuels** dédiés à l'investissement.

## Mutualisation des services

- Maurepas : travail collaboratif pour la gestion des archives.
- Montigny-le-Bretonneux : marché de voiries en commun pour le marquage des voies.
- SQY : assistance sur les projets liés à l'e-administration : numérique dans les écoles, réseaux et équipements informatiques...

## Sport

- Projet de construction d'une piscine intercommunale Coignières / Maurepas / Elancourt. Participation de SQY à hauteur de **2,4 M€ pour les 3 villes**.

## Animation urbaine et de loisirs

- Mise en commun du matériel évènementiel des 12 communes.



## Focus Le point de vue du Maire

**Jean-Pierre Sevestre, Vice-Président de SQY en charge du sport**

« Le territoire de SQY, tourné vers une dynamique sportive, mise en lumière par de grands événements internationaux »

**Des activités sportives pour tous, des équipements de qualité, des clubs et sportifs de haut niveau soutenus, de grands événements sportifs internationaux... : SQY est sur tous les terrains.**

### Le sport, au centre des engagements de SQY

« Avec plus de 400 clubs sportifs parmi les 2 500 associations présentes sur le territoire de SQY, le sport occupe une place prépondérante, qui est un axe prioritaire de développement. Une véritable dynamique sportive est initiée pour ancrer Saint-Quentin-en-Yvelines en terre d'accueil incontournable du sport, tant pour l'organisation de grands événements, que pour le bien-être de ses habitants. Encourager, développer et permettre l'accès au sport pour le plus grand nombre, avec une attention toute particulière accordée aux jeunes scolarisés, aux femmes, aux seniors et aux personnes à mobilité réduite, est en effet au cœur de nos actions. Sur le terrain, je suis ainsi très attaché à venir soutenir l'implication et les événements organisés par les différents clubs sportifs, mais aussi récompenser les sportifs qui s'illustrent à l'occasion des

rencontres et des compétitions organisées sur les 12 villes de notre territoire. Car, au-delà de ses bienfaits, qu'il soit de loisir ou de compétition, le sport véhicule des valeurs essentielles : le dépassement de soi, l'esprit d'équipe, le respect de l'autre..., qui sont également des vecteurs de proximité et de mixité sociale indéniables. »

### SQY, partenaire des clubs et des sportifs

« Par ailleurs, nous soutenons de nombreux projets associatifs, qui ont pu voir le jour, comme la participation à l'acquisition d'un nouveau praticable au sein du club de gymnastique d'Elancourt/Maurepas, qui rayonne aujourd'hui avec des gymnastes qualifiés pour les Championnats de France individuels. Nous avons également financé l'acquisition du matériel de chronométrage de l'association Entente Athlétique Saint-Quentin-en-Yvelines qui permet dorénavant d'organiser les courses annuelles du

territoire. De même, nous avons eu le plaisir de signer une convention de partenariat avec la Fédération française de Golf et la Fondation Lacoste pour permettre à de jeunes défavorisés de la Croix Rouge, du Secours Populaire et de la Fondation Méquignon de participer à un projet golf très apprécié ».

### Un territoire dédié à l'événement sportif

« SQY dispose d'équipements exceptionnels, reconnus mondialement, puisque nous aurons la chance d'accueillir deux grands événements internationaux : la Ryder Cup au mois de septembre 2018, sur le Golf National, et plusieurs épreuves des Jeux Olympiques 2024 sur quatre de nos sites, dont le Vélodrome National. Ces temps forts seront considérables pour SQY, en termes de retombées économiques, médiatiques et sportives. C'est pourquoi nous nous inscrivons d'ores et déjà dans cette dynamique extrêmement positive et bénéfique, en direction des habitants, des associations sportives, de la jeunesse et des scolaires, pour diffuser, sensibiliser et rassembler, autour d'une synergie d'actions. Mais notre territoire s'illustre également à travers de multiples événements sportifs, organisés et soutenus par SQY : L'Open de France de Golf, qui est le plus ancien et important tournoi de golf d'Europe continentale. Le Trophée des entreprises est également un rendez-vous phare qui rassemble nombre de collaborateurs Saint-Quentinois venus défendre les couleurs de leur société, commerce, collectivité dans des épreuves multi-sports, permettant ainsi de renforcer l'esprit d'équipe. Sans oublier l'Ecotrail de Paris Île-de-France, qui réunit sur plusieurs communes, et dans une ambiance effervescente, plus de 12 000 coureurs au départ de l'Île de Loisirs. Indéniablement, le sport est dans l'ADN de notre territoire, c'est un vecteur de développement par son soutien aux clubs et aux associations, grâce à des infrastructures renforcées ou repensées, mais aussi à travers la multiplication, la promotion et l'animation d'événements sportifs fédérateurs, que nous souhaitons ouvrir au plus grand nombre. »

## Focus en images sur les derniers événements en Ville

### Le Forum des Associations, temps fort de la rentrée

**Belle affluence, ce samedi 9 septembre, à l'occasion du « Forum des Associations », qui était organisé dans la halle multisports du Gymnase du Moulin à Vent.**

Avec une offre de plus de 40 activités initiées et pratiquées au sein des équipements et installations pluridisciplinaires de la commune, les visiteurs sont venus nombreux pour s'inscrire ou réitérer leur adhésion au sein des clubs sportifs et des associations culturelles, caritatives et de loisirs. Et, côté nouveautés, le Coignières Foyer Club (CFC) propose 2 nouvelles activités : le multiball en salle pour les 12-15 ans et la Zumba, déclinée en direction des familles mais aussi des adultes dès 16 ans. L'occasion pour le Maire Jean-Pierre Sevestre et les élus de venir saluer personnellement l'engagement et l'implication de tous les responsables et bénévoles des associations, qui oeuvrent au service d'une cité où il fait bon vivre, fédératrice de lien social, de partage et d'épanouissement pour tous. ■



Retrouvez la vidéo de cet événement sur la page d'accueil du site [www.coignieres.fr](http://www.coignieres.fr)



### Les enfants, acteurs de leur ville

**Bravo à tous les enfants de l'Accueil de Loisirs « La Farandole » qui étaient les acteurs de la « Journée de Nettoyage de la Nature », initiée pour la 3<sup>e</sup> année consécutive par la Municipalité, ce mercredi 27 septembre.**



Munis de gants, de pinces et de sacs poubelle, et accompagnés de leurs animateurs, les enfants n'ont pas ménagé leurs efforts pour collecter les déchets qui défiguraient le paysage en périphérie de l'Espace Alphonse Daudet et sur le chemin vicinal menant à la zone d'activités Pariwest.

Une action citoyenne qui vise à encourager un comportement responsable dès le plus jeune âge, en faveur de la préservation du cadre de vie, pour une ville propre et une nature protégée. ■

# Journée de Recrutement Objectif Emploi

Pour la 15<sup>e</sup> année consécutive, la Ville réitère son offensive en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle de ses concitoyens en organisant une « Journée de Recrutement », en partenariat avec SQY. Les Salons A. de St-Exupéry ouvriront leurs portes aux recruteurs et candidats à la recherche d'un emploi, le jeudi 16 novembre de 9h30 à 16h. Véritable levier au service de l'emploi, cette opération s'illustre par la signature annuelle de plus de 80 contrats d'embauche. Un dispositif « gagnant-gagnant », tant pour les demandeurs d'emploi que pour les recruteurs locaux.

## Un large éventail de postes à pourvoir

Chaque année, plus de 1 000 personnes sont accueillies par le Maire-adjoint en charge de l'emploi, Nicolas Rabaux, et le personnel du service Economie et Emploi de la Ville, pour prendre part à la Journée de Recrutement.

Sur place, les candidats ont l'opportunité de rencontrer en direct près de 40 recruteurs dans de nombreux secteurs d'activités : commerce, services aux entreprises et aux particuliers, restauration, automobile, informatique, sécurité, transports...

## Des entretiens en direct et des conseils personnalisés

Les rencontres et entretiens se déroulent alors tout au long de la journée avec les recruteurs. Aussi, les candidats à la recherche d'un poste, tout juste diplômés, ou en quête de reconversion professionnelle, sont invités à se munir de leur CV.

Autre atout de ce forum, les postulants peuvent bénéficier de conseils avisés de professionnels et experts de Pôle Emploi, destinés à valoriser leur profil et leurs compétences.

## La Ville, passerelle entre les recruteurs et les demandeurs d'emploi

Dans le prolongement de cet événement, la Mairie, avec le soutien de la communauté d'agglomération de SQY, s'inscrit comme le trait d'union entre les demandeurs d'emploi et les entreprises à la recherche de collaborateurs. À travers son service « Coignières Aide à l'Emploi », elle relaie au quotidien les offres d'emploi locales, mais aussi les CV des candidats sur son site [www.coignieres.fr](http://www.coignieres.fr).

Elle assure également l'accueil et l'accompagnement des personnes à la recherche d'un emploi ou en quête de reconversion, pour leur proposer un parcours personnalisé d'aide, de conseils et d'orientation, assortis d'outils ciblés (presse spécialisée, ordinateurs, imprimante pour lettres et CV, affranchissement postal des dossiers de candidature...).

## Coignières, partenaire et relais des acteurs et temps forts du territoire

Enfin, la Ville se veut le partenaire des différents organismes et acteurs du territoire qui oeuvrent au service de la

formation, l'embauche et le retour à l'emploi des habitants : Cité des Métiers, Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), événements (Job Dating jeunes diplômés, forum de l'intérim, ateliers de préparation aux entretiens d'embauche...). Les Coigniériens peuvent en effet bénéficier de ces différents outils et services à leur disposition. La Ville s'attache également à relayer sur ses supports d'information tous les forums de l'emploi organisés par les différentes communes sur le territoire saint-quentinois.

À noter : Afin de répondre à la forte affluence de visiteurs et étendre la capacité de stationnement des véhicules, un parking de déstagement sera mis à disposition à la Gare SNCF de Coignières (5 minutes à pied). ■

### Coignières Aide à l'Emploi

ouvert tous les jours de la semaine, à l'exception du vendredi :

- lundi et mardi de 13h45 à 17h
- mercredi de 14h à 19h30
- jeudi de 9h à 11h30 - 13h45 à 17h

#### Contact :

01 30 13 17 66 - [emploi@coignieres.fr](mailto:emploi@coignieres.fr)  
[www.coignieres.fr](http://www.coignieres.fr) / rubrique Emploi

# 4 conseils pour optimiser vos entretiens

## 1 - Définissez votre projet professionnel

En tenant compte de vos acquis, connaissances et expériences, déterminez précisément vos aspirations et vos souhaits : secteur et type d'activité, métier recherché... Définissez ensuite précisément l'objectif de votre venue : recherchez-vous un emploi précis, des renseignements sur un métier ou un secteur d'activité... ceci vous garantira une visite profitable.

## 2 - Pensez à valoriser votre parcours

Dressez la liste de vos atouts et points forts : études, formations, stages, expériences professionnelles et/ou associatives, compétences, qualités personnelles..., l'objectif étant de mettre ces points forts en adéquation avec votre projet professionnel. Parallèlement, munissez-vous d'une dizaine d'exemplaires de votre CV, fraîchement actualisé, que vous pourrez remettre aux recruteurs rencontrés.

## 3 - Anticipez et préparez vos entretiens

Pour renforcer votre pertinence face aux recruteurs, préparez vos entretiens en simulant, par exemple face à des proches ou

des amis, la présentation orale de votre candidature. La durée des entretiens étant relativement courte, ayez présent à l'esprit un argumentaire qui synthétise en quelques minutes votre parcours, vos projets et vos motivations.

Le jour du forum, soignez votre tenue vestimentaire, tout en restant naturel, souriant et dynamique. Dans certains secteurs ou métiers, le port du costume-cravate ou du tailleur sont de rigueur : la connaissance de ces codes sera appréciée des recruteurs.

Enfin, n'hésitez pas à vous informer en amont sur les entreprises présentes (métiers, implantations, effectifs...) : elles seront sensibles à l'intérêt et à la motivation que vous démontrez pour les intégrer.

## 4 - Agissez avec priorité

Dès votre arrivée, privilégiez en priorité les stands qui vous intéressent. Notez les informations échangées (contacts, RDV éventuels, actions futures à mener...) et conservez les cartes de visites collectées pour relancer vos interlocuteurs.

Au bout de dix jours, il sera judicieux de rappeler ces contacts pour connaître la réponse apportée à votre candidature et proposer éventuellement un entretien plus approfondi. ■



## Le mot de l'élu

**Nicolas Rabaux, Maire-adjoint en charge de l'économie et de l'emploi**

**“Un rendez-vous unique pour reconstruire en direct les recruteurs”**

Le forum dédié au recrutement est un lieu unique pour les demandeurs d'emploi qui peuvent rencontrer directement les entreprises à la recherche de collaborateurs. L'aspect humain est privilégié, grâce à l'échange direct et au dialogue.

Cette mise en relation est essentielle et précieuse, car de plus en plus rare. Les demandeurs d'emploi se heurtent en effet le plus souvent à une relation impersonnelle dans le dépôt de leur candidature, par courrier ou par mail, avec un traitement de leur dossier qui est le plus souvent informatisé.

Ces rencontres personnalisées constituent donc le grand atout de cette journée ouverte à tous. Et cette interface en direct est également avantageuse pour les recruteurs : c'est une opération « gagnant-gagnant ».

Enfin, les personnes à la recherche d'un emploi, ou souhaitant se reconvertir, ont l'opportunité de rencontrer des entreprises de toutes tailles, d'envergure internationale et nationale, mais également des PME locales, qui jouent la carte de la proximité. Cette implantation sur le territoire est également un point fort très appréciable pour les Coigniériens à la recherche d'un emploi proche de leur domicile. ■

En ville

# Sécurité Une police intercommunale

**Une Ville plus sûre pour tous : c'est le credo de la Municipalité qui a décidé de mutualiser l'action policière sur la commune, dans une logique de territoire avec les villes de Maurepas et Elancourt. Une police intercommunale va être créée, pour être opérationnelle sur la ville dès le début d'année 2018.**

En juin 2016, la Municipalité décidait de créer une police municipale pour assurer une mission d'écoute, de prévention et de sécurité auprès des habitants. Un projet hélas difficile à mettre en place sur Coignièrès, au regard notamment des difficultés en termes de recrutement des agents de police municipale, auxquelles la Ville, comme nombre de communes aujourd'hui, sont confrontées, faute de candidatures suffisantes et d'un périmètre d'intervention communal jugé peu attractif.

**Vers une couverture d'intervention policière élargie et ciblée sur le terrain**

La Municipalité a, en conséquence, orienté sa réflexion vers la mise en place d'une

police intercommunale, qui repose sur la volonté commune des trois Maires de Coignièrès, Élancourt et Maurepas d'agir ensemble pour renforcer la sécurité et la tranquillité publique sur ce territoire.

Un projet est donc en cours d'élaboration entre les trois villes, dont l'objectif est de mutualiser les moyens humains et matériels et d'assurer une couverture d'intervention policière élargie dans le temps et sur le terrain, en réponse aux attentes et besoins des habitants.

L'ouverture de ce nouveau service intercommunal est attendue pour le début d'année 2018.

## Idee sortie Kermesse à l'heure espagnole



Dimanche 19 novembre, rendez-vous à la Résidence des Moissonneurs pour sa traditionnelle kermesse. Bijoux, linge de maison et layette faits mains, bibelots divers, mais aussi produits du terroir..., il y en aura pour tous les goûts ! A l'heure du déjeuner, une délicieuse paëlla cuite au chaudron sera proposée sur réservation. ■

### Contact

Résidence « Les Moissonneurs »  
13 allée du Moissonneur  
01 34 61 45 75  
accueil-rpa@coignieres.fr

## Spectacle anniversaire



Le Théâtre Alphonse Daudet fête ses 20 ans ! Pour célébrer cet anniversaire, un grand spectacle « Les Lettres de mon Moulin », réunissant sur scène des artistes professionnels et amateurs, dont les jeunes comédiens de l'atelier « Spectacle vivant », est organisé les samedi 16 et dimanche 17 décembre à 17 heures. ■

**Réservez vos places,  
au tarif unique de 8 € !**

Contact : Théâtre A. Daudet  
01 30 62 36 00  
www.theatrealphonsedaudet.fr

## Environnement & Cadre de Vie

# Concertation Le PLU s'expose en Mairie

**Dans le prolongement de la concertation menée avec les habitants, la Ville organise une exposition sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU), dans le hall d'accueil de la Mairie, jusqu'au 30 novembre.**

Cette exposition présente une vision d'ensemble des différentes étapes d'élaboration du PLU avec le diagnostic de la Ville, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), mais aussi les grandes orientations qui vont dessiner l'avenir de la commune.

Les Coignièriens sont donc invités nombreux autour de cette exposition, qui délivre une information éclairée, dans la continuité des actions d'échange et de concertation instaurées avec les élus.

### Une question, une suggestion ?

Rappelons qu'un registre d'observations est parallèlement mis à la disposition des habitants en Mairie, afin de recueillir leurs remarques, avis et suggestions, qui seront pris en considération dans la réflexion en cours.

Enfin, l'Adjoint au Maire, Roger Bernard, et le service Urbanisme de la Ville se veulent les interlocuteurs privilégiés au quotidien, pour répondre à toutes les questions sur ce projet de PLU.

## Le calendrier prévisionnel du PLU



+ d'infos : Service Urbanisme – 01 30 13 75 17 – urba@coignieres.fr



## Le mot de l'élu

**Roger Bernard, Maire-Adjoint en charge de l'Environnement et de l'Urbanisme**

« **Construisons ensemble l'avenir de Coignières** »

L'objectif de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) est de dessiner ensemble un futur pour notre Ville, attentif aux habitants et respectueux de l'existant, tant en termes d'aménagement de l'espace que de bien-être individuel, de lien social et d'environnement.

Il nous apparaît en conséquence essentiel de réunir et de consulter les Coignériens tout au long de l'élaboration de notre PLU.

Cette concertation s'inscrit dans une réflexion autour des 4 grandes orientations qui vont structurer le Coignières de demain : une ville dynamique, attractive et accessible, dans un environnement et un cadre de vie préservés.

Nous demeurons en effet très attachés à maintenir l'identité de Coignières : une Ville au caractère rural et au fort dynamisme économique, avec une maîtrise de son développement et un renforcement de ses caractéristiques naturelles et paysagères. ■

## Sondage Votre avis sur le changement climatique nous intéresse !

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) va prochainement mettre en place un outil intercommunal destiné à lutter contre le changement climatique, afin de réduire la consommation énergétique et les gaz à effets de serre. Ce futur plan climat-air-énergie territorial (PCAET) prend en considération l'avis des habitants, à travers une concertation numérique. **Exprimez-vous !**

D'ici la fin d'année 2018, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines adoptera un plan climat-air-énergie territorial (PCAET), qui impliquera tous les acteurs du territoire : habitants, entreprises et commerces, associations...

### Vers un plan d'action partagé pour un environnement protégé

Pour les 12 villes du territoire, les enjeux sont multiples : améliorer la qualité de l'air, favoriser le recours aux énergies renouvelables..., avec l'objectif de réduire de 40 % les gaz à effets de serre et baisser de 20 % la consommation énergétique.

Cette large concertation numérique est ouverte à tous jusqu'au 31 octobre : rendez-vous sur le site [www.sqy.fr/pcaet](http://www.sqy.fr/pcaet). ■

# Engagement écologique Préserver l'humain, protéger la nature

Forte d'un patrimoine végétal de plus de 13 hectares, la Ville s'engage en faveur d'une gestion écologique et durable. Depuis plus d'une décennie, elle mène une politique novatrice avec la suppression définitive de tous pesticides, désherbants et engrais chimiques, dans l'entretien de ses parcs, massifs, jardins et voirie. La protection de l'environnement et la prévention de la santé des habitants sont au cœur même de cette implication.

Labellisée « Deux Fleurs » par la Région Île-de-France et primée par plusieurs associations nationales en faveur de l'environnement, Coignières cultive un engagement exemplaire afin de protéger la santé humaine et les ressources minérales et naturelles (eau, air et fertilité des sols) : elle a éradiqué tout produit phytosanitaire dans l'entretien et la gestion de ses espaces verts depuis 2009.

### Une politique « zéro-phyto » exemplaire

Sur le terrain, les 10 jardiniers municipaux sont à pied d'œuvre pour relever le défi de cette mutation écologique sans hausse de coût pour la collectivité. Comment ? En mettant en œuvre des techniques préventives et curatives, telles que le paillage et la végétalisation des sols, le binage, le désherbage manuel et mécanique, ou encore l'arrosage limité des espaces verts.

Des méthodes de travail respectueuses de l'environnement certes, mais qui entraînent

en conséquence l'apparition d'une flore spontanée et d'herbes indésirables sur les trottoirs et espaces publics (dont le cimetière notamment).

Il est à souligner toutefois que la présence de ces plantes dans les espaces urbains n'est nullement synonyme de mauvais entretien : elle témoigne d'une gestion respectueuse de l'environnement, garante d'une biodiversité végétale et animale, précieuse de nos jours.

### Nouvelle gestion environnementale, nouveau regard

Les habitants sont donc invités à porter un regard bienveillant et tolérant sur cette gestion écologique de leur cadre de vie, dont la préoccupation majeure repose sur le bien-être de chacun et des générations futures, à travers une forte réduction des risques chimiques inhérents aux pesticides. Rappelons enfin que le développement durable est au cœur des politiques publiques avec l'imposition pour l'ensemble

des collectivités locales, dès 2018, de la réduction de 50 % de l'usage des pesticides dans la gestion de leurs espaces verts et voirie. La Ville de Coignières est pionnière et exemplaire en la matière. ■

## Le saviez-vous ?

Coignières est dotée d'un riche patrimoine végétal :

- 272 ha de champs cultivés
- 215 ha de forêts
- 13 ha de parcs, prairies et pelouses
- 435 arbres
- 63 500 plantes annuelles
- 8 000 m<sup>2</sup> de jardins familiaux
- 450 m<sup>2</sup> de serres municipales
- 41 massifs fleuris

## Coignières Foyer Club

# 7 décennies de loisirs pour tous

Musique, badminton, couture, modelage, randonnée, judo, gymnastique, ateliers créatifs... : la palette de loisirs proposée par le Coignières Foyer Club (CFC) attire chaque année des centaines de Coigniériens. Sportif ou créatif, jeune ou moins jeune, chacun peut y trouver une activité dans laquelle s'épanouir. Cette année, l'association, présidée par Jeanine Cornillault, fête ses 70 ans. Un anniversaire que l'association célébrera en fin d'année aux côtés de tous ses adhérents.

### Du Foyer rural au Coignières Foyer Club

Créé en 1947 sous l'appellation Foyer rural de Coignières, le Coignières Foyer Club a su évoluer avec son temps et étoffer son offre de loisirs au fil des décennies. Cette capacité d'adaptation et son éclectisme expliquent une telle longévité, mais pas seulement. La convivialité, la simplicité et la bonne humeur qui règnent au sein de l'association depuis toujours y ont également contribué.

Aujourd'hui, le CFC compte 375 adhérents, contre 173 en 1954, et emploie pas moins de 13 professeurs diplômés. Après 70 années de rayonnement sur la commune, le succès est donc toujours au rendez-vous, pour la plus grande satisfaction de sa présidente et des 12 membres bénévoles du bureau.

### Carton plein pour la randonnée

Parmi la vingtaine d'activités proposée par le CFC, la randonnée est LA discipline phare, celle qui séduit le plus, et recueille en conséquence le plus grand nombre d'adhérents. Actuellement, ils sont 114 marcheurs à se réunir chaque vendredi matin et un dimanche par mois, pour une

promenade dans les forêts environnantes. « **Cela fait 20 ans que l'association organise cette activité et le succès est toujours au rendez-vous** », souligne Jeanine Cornillault.

### Les « sorties découverte », coup de cœur des adhérents

Ces dernières années, le CFC a élargi son offre culturelle avec notamment la mise en place des « Sorties découverte en Île-de-France ». Ces visites de musées, jardins, châteaux ou encore institutions connaissent un énorme succès. Initiées et organisées par Myriam Bouveret, elles répondent à une véritable demande et sont ouvertes à tous. Plus de 80 personnes y ont participé l'an passé et, cette année, la participation devrait encore croître.

### Une rentrée placée sous le signe des nouveautés

« **Pour nous, il est essentiel de renouveler régulièrement notre offre et d'être à l'écoute des envies des adhérents. Aussi, cette année, nous lançons 3 nouvelles activités** », annonce Jeanine Cornillault. Ainsi, depuis début

septembre, le Multiball en salle (pour les 12-15 ans), la Zumba famille et la Zumba adulte (à partir de 16 ans) sont dispensés au gymnase du Moulin à Vent... Des nouveautés que les Coigniériens sont conviés à venir tester !

### 70 années de souvenirs !

À l'occasion de la célébration des 70 ans du CFC, l'association lance un appel aux Coigniériens. En effet, nombre d'entre eux ont été animateurs ou adhérents du Foyer rural (devenu depuis le Coignières Foyer Club). Les personnes ayant des souvenirs, des documents ou des photos à partager sont invitées à prendre contact avec le club, en vue d'enrichir le patrimoine historique de l'association. ■

### Renseignements complémentaires :

Coignières Foyer Club  
06 72 25 11 48 - cfc78@coignieres-foyer-club.org  
www.coignieres-foyer-club.org



## Cercle de Yoga de Coignières

# Expirez le stress et inspirez la paix

Parmi les nombreuses associations présentes sur la Ville, il en est une qui invite tout particulièrement à la détente et au bien-être. Ainsi, depuis près de 20 ans, le Cercle de Yoga de Coignières (CYC) accompagne les Coigniériens dans leur quête de sérénité. Fondé en 1998 par Paule Lefèbre, et présidé depuis décembre 2016 par Jean-Christophe Schiel, le CYC propose des cours de Yoga et de Qi Gong dispensés par des professeurs expérimentés et diplômés. Près de 90 adeptes suivent déjà leurs cours, motivés par le désir de pratiquer une activité physique en douceur, tout en retrouvant paix intérieure et maîtrise de soi. Et si vous les rejoignez ?

### Apaisant et bienfaisant

Venus d'Asie, le Yoga et le Qi Gong sont deux disciplines complémentaires, accessibles à tous, quel que soit l'âge. Pratiquées de façon régulière, elles sont réputées bénéfiques pour la santé, favoriseraient la résistance au stress et permettraient d'accroître les facultés de concentration. Synonymes de bien-être, elles préservent et améliorent l'équilibre, séance après séance, engendrant la détente et une meilleure capacité d'endormissement. Moins répandu en France que le Yoga, le Qi Gong est issu de la médecine traditionnelle chinoise, au même titre que l'acupuncture. Il est basé sur la circulation de l'énergie dans le corps.

### Le lâcher prise, clé de la réussite

Pour ressentir les bénéfices de ces disciplines, s'il est essentiel d'être persévérant et assidu dans la pratique, il est également crucial d'apprendre à lâcher prise. « **C'est un travail quotidien qui paie sur la durée. Mais les résultats en valent la peine. Je pratique le yoga**

**depuis 35 ans et je n'ai jamais eu de douleur au dos** », confie Paule Lefèbre, aujourd'hui présidente d'honneur du CYC. Pour elle, le yoga est devenu un mode de vie qu'elle applique au quotidien. « **C'est un chemin de vie, un état d'être pacifié dans lequel on est maître de son mental. Cet état d'être concilie corps, souffle et mental. C'est un dialogue avec le corps** », explique-t-elle.

### Une parenthèse en douceur et en musique

En yoga comme en Qi Gong, les séances durent 1h30. L'association fournit tapis et couverture. Un cours de yoga se déroule en trois temps et débute invariablement par 30 minutes de relaxation. « **Cette période de transition est indispensable pour permettre aux yogis de laisser derrière eux les tracas du quotidien** », indique Jean-Christophe Schiel.

La séance se poursuit par un enchaînement de postures, tantôt toniques, tantôt statiques (étirements, flexions...), avant de s'achever par le « pranayama », un travail de respiration et de méditation sur un texte

philosophique ou une musique douce. En Qi Gong, les élèves travaillent essentiellement debout et exécutent en musique des gestes très lents. Les exercices associent respiration, concentration et mouvements doux. Si ces quelques lignes ont suscité votre curiosité, sachez que, tout au long de l'année, le CYC propose des séances d'essai. L'occasion de mieux connaître ces disciplines et d'en découvrir les multiples bienfaits. ■

### Adhésion :

25 € pour les Coigniériens  
De 72 € à 115 € par trimestre

Tarif réduit pour les étudiants et les demandeurs d'emploi  
Tous les cours se déroulent dans la salle de danse de l'Espace Alphonse Daudet.

### Renseignements :

Cercle de Yoga de Coignières  
09 50 27 19 08 - 06 73 69 38 38  
cycycoignieres@hotmail.fr  
www.yogacoignieres.com



**NOUVEAU !**

# Guichet unique des Associations La Ville partenaire des associations et de leur développement

Avec plus de 35 associations et 60 activités, plus de 1 700 adhérents et 120 bénévoles, le dynamisme du tissu associatif coigniérien n'est plus à démontrer. C'est pourquoi la Ville fait du soutien aux associations et aux dirigeants associatifs une priorité. Elle s'engage à leurs côtés avec une volonté et des outils renouvelés, comme en témoigne la mise en place d'un Guichet Unique des Associations. Le concept ? Instaurer une porte d'entrée unique dédiée aux associations en vue de simplifier leurs démarches auprès d'un seul interlocuteur. Explications.

## Accompagner et aider concrètement les associations au quotidien

Œuvrant dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs, de la solidarité, ou encore de l'environnement, les associations poursuivent bien souvent des missions structurantes et complémentaires de l'action publique en relayant, démultipliant et essayant dans la proximité.

À cela s'ajoute la mobilisation des Coigniériens bénévoles, qui permet aux associations d'être confortées dans leur rôle sociétal au service de la cité. « Les associations sont au cœur même de l'animation de notre commune et participent au lien social entre les habitants. Il nous semble donc essentiel d'élargir notre soutien

pour pérenniser leur activité et renforcer leur attractivité », souligne Marion Evrard, Maire-adjointe en charge du sport sur la Ville.

## Nouveau : la création d'un Guichet Unique des Associations

Et l'élue, référente aux associations, de poursuivre : « Afin de répondre à leurs besoins et les accompagner dans leurs démarches sur le plan logistique, administratif, demande de subvention, prêt de salles..., nous avons décidé de créer un Guichet Unique des Associations, qui sera assuré par un agent dédié. L'objectif est de



renforcer et optimiser la proximité avec les acteurs associatifs ».

Un nouveau service très pratique, comme l'explique Marion Evrard : « Les responsables d'associations s'adresseront dorénavant à un seul interlocuteur qui centralisera et traitera l'ensemble des demandes en lien avec les différents partenaires, instances et services municipaux. Cette concentration en un pôle unique permettra de mutualiser les moyens et les actions pour simplifier les démarches et faciliter la gestion au quotidien des associations, leur offrant ainsi un gain de temps et d'efficacité notables ».

**Le Chiffre**  
**195 000 €**  
C'est le budget total des subventions accordées par la Ville aux associations en 2017

## Le Guichet Unique des Associations en 3 questions

Rencontre avec Christian Pélisset, responsable du Guichet Unique des Associations et interlocuteur privilégié auprès des associations.



### Le guichet unique : pourquoi et pour qui ?

Le guichet unique est ouvert à toutes les associations de la ville, tous secteurs d'activités confondus. Les missions de cette nouvelle instance sont multiples et reposent sur plusieurs axes : l'accueil et l'information, l'accompagnement dans toutes les démarches administratives et juridiques tout au long du cycle de vie des associations (constitution, actualisation, modification...), l'orientation et le soutien dans l'organisation des manifestations (demande de subvention municipale, accompagnement technique et logistique, prêt de salle et de matériel...), mais aussi le conseil et la promotion dans le cadre de l'animation de la vie associative locale.

### Le guichet unique : ça fonctionne comment ?

L'accueil de chaque association sera personnalisé, en vue de la constitution d'un dossier administratif unique et permanent, qui sera suivi et actualisé pour l'ensemble des démarches, au sein de ce guichet. Ce service constituera ainsi pour les responsables des associations une porte d'entrée unique sur la Ville. Cela supprimera notamment les demandes redondantes de pièces justificatives auprès des différents services municipaux, pour une efficacité renforcée. Une écoute attentive et des réponses adaptées seront instaurées pour accompagner et dynamiser les initiatives, les temps forts et les événements déployés par les associations sur le territoire (soutien logistique et matériel, aide à la recherche de subventions vers les partenaires extérieurs, prêt de salles, sécurité, promotion des rendez-vous sur les supports de communication de la ville...).

### Le guichet unique : où et quand ?

Le Guichet Unique des Associations est un nouvel espace centralisé en Mairie, qui accueille et conseille les responsables des associations, en direct, par téléphone, mail ou courrier. Il fonctionne sans rendez-vous, aux horaires d'ouverture de la Mairie.

**Contact**  
Christian Pélisset - 01 30 13 75 11 - responsable.paoc@coignieres.fr

## Un centre aqualudique intercommunal en perspective

Le projet initial de construction d'une piscine communautaire n'ayant pas été retenu au nombre des compétences de SQY, la création d'un centre aqualudique intercommunal a été confirmée entre les villes de Coignières, Elancourt et Maurepas.

Pour rappel, en 2015, le centre nautique de Maurepas a été contraint de fermer ses portes au public et aux scolaires des raisons de mise en conformité de son site. Depuis, les écoliers de Coignières bénéficient de quelques lignes d'eau à la piscine du Mesnil-St-Denis pour poursuivre leur apprentissage de la natation. La réhabilitation et/ou la construction d'un tel équipement ne pouvant être supportées par une seule ville, une réflexion a été menée entre les Maires des trois villes de Coignières, Elancourt et Maurepas pour étudier le projet de construction d'un nouveau centre nautique, à vocation intercommunale. Ce projet au service des concitoyens sera réalisé en totale adéquation avec les capacités financières des trois communes, auxquelles s'ajoutera une aide de 2,4 millions votée par la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY).

## Un centre aqualudique alliant apprentissage de la natation, entraînement sportif et loisirs pour tous

Une mutualisation des moyens entre les trois communes sera menée, afin de proposer un équipement public adapté et de qualité, qui répondra aux besoins et aux attentes des différentes cibles :

- les scolaires, à travers une large offre de créneaux leur permettant de s'initier à la natation,
- les sportifs licenciés et les associations,
- les habitants et le grand public, avec la création d'espaces ludiques et de jeux, de remise en forme et de bien-être, pour répondre à toutes les envies.

Les études sont lancées !



# Ryder Cup 2018 Un événement golfique mondial à rayonnement intercommunal

**Le compte à rebours a commencé ! Notre territoire entrera dans la légende, en septembre 2018 : La Ryder Cup, qui est LA compétition mythique de golf, se déroulera sur le Golf National de Saint-Quentin-en-Yvelines, sous les projecteurs du monde entier ! Un événement mondial, qui rayonnera à l'échelle du territoire, avec une indéniable valeur ajoutée pour Coignières. Gros plan.**

Troisième événement sportif mondial, derrière la Coupe du Monde de football et les Jeux Olympiques, la Ryder Cup verra s'opposer les 24 meilleurs golfeurs américains et européens, sur le parcours de l'Albatros du Golf National saint-quentinois, du 25 au 30 septembre 2018.

300 000 spectateurs, 2 500 journalistes, une retransmission dans 180 pays... : ces quelques chiffres illustrent à eux-seuls l'impact extrêmement positif de la Ryder Cup sur le territoire de SQY, en termes d'attractivité et de retombées touristiques, économiques, médiatiques et sportives. Mais pas seulement !

## Une dimension éducative

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), en partenariat avec la Fédération française de Golf et la direction des services départementaux de l'Education Nationale des Yvelines, se mobilise pour donner à cet événement international une

dimension éducative locale en direction des établissements scolaires et du grand public. L'objectif ? Fédérer, sensibiliser et initier les écoliers, collégiens et citoyens autour de la découverte et de la pratique du golf.

La Ville de Coignières, en lien avec la communauté éducative, s'inscrit pleinement dans ce projet à forte valeur ajoutée pour la jeunesse et pour ses habitants. De multiples actions seront ainsi prochainement déclinées en direction des écoliers de la Ville, avec la mise en place d'animations diverses, d'une session de formation au golf de 12 séances pour les élèves de CM1 de l'école Marcel Pagnol, mais aussi de journées de sensibilisation au golf pour les CM1 et CM2.

## Le golf s'invite en ville

Côté grand public, un Village Ryder Cup, éphémère et ambulant, circulera de ville en ville sur le territoire saint-quentinois

pour tous les habitants. Les Coigniériens auront ainsi le plaisir de découvrir cet espace ludique et sportif inédit, entièrement dédié au golf au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018.

Enfin, de multiples animations autour de la petite balle blanche seront proposées à tous les habitants tout au long des mois prochains, avec notamment un concert événement « ça swingue », le lancement de la « Ryder Cup des jeunes Saint-Quentinois » sur l'île de Loisirs, des visites culturelles du Golf National, l'installation d'une montgolfière sur l'île de Loisirs, ou encore un grand jeu concours ouvert à tous.

Discipline sportive phare de l'année 2018, le golf devrait faire quelques émules... C'est sûr. ■

+infos :  
[www.sqy.fr](http://www.sqy.fr)

## Bienvenue aux nouvelles enseignes

**De nouveaux commerces s'implantent régulièrement sur le territoire communal. Leurs portes vous sont grandes ouvertes !**

### Nouvelle installation !

**La pharmacie PAO a déménagé pour s'installer à côté du Centre Médical**

3 rue de la Boissière  
Nouveaux horaires :  
Lundi au vendredi :  
9h15 - 13h et 14h - 20h  
Samedi : 9h15 - 12h  
**01 34 61 47 98**

### AFELLAH AUTOMOBILE

Carrosserie - Peinture - Mécanique  
23 rue des Broderies  
**01 30 49 04 43**

### QUINCAILLERIE BEAUCERONNE

Quincaillerie du bâtiment  
28 avenue de la Gare  
01 30 58 90 10  
**www.setin.fr**



## Ma Ville en vidéo

Beau succès pour le journal vidéo de Coignières. Initié au mois de juillet, ce nouveau rendez-vous interactif rend compte des temps forts et événements partagés par les Coigniériens, à travers deux reportages, ponctués d'interviews. À découvrir et partager chaque mois, sur le site de la Ville [coignieres.fr](http://coignieres.fr) !

## Collecte des déchets : Un service à votre écoute

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), en charge de la collecte des déchets ménagers et de la gestion des déchetteries, a déployé sur la ville les bacs à roulettes gris et jaunes en direction de chaque foyer. Afin d'accompagner au mieux la mise en place de ces nouvelles modalités de collecte, le service des déchets de SQY se tient à votre disposition et à votre écoute au 0800 078 780 (appel gratuit depuis un poste fixe) et par mail : [dechets@sqy.fr](mailto:dechets@sqy.fr). N'hésitez pas à le contacter.

Enfin, pour faciliter le service de ramassage, SQY a mis en ligne un calendrier de collecte des déchets ménagers sur Coignières : [www.saint-quentin-en-yvelines.fr](http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr). Téléchargeable, il permet de visualiser les prochaines dates de ramassage des ordures ménagères, déchets recyclables, déchets verts (intégrant la collecte des sapins de Noël), encombrants, ou encore verre en apport volontaire. ■

## Soyez connectés en temps réel

Vous souhaitez être informés en temps réel des événements à ne pas manquer sur la ville, des travaux en cours, consulter le menu des cantines scolaires, l'annuaire des commerçants ou connaître les coordonnées des services municipaux ? Téléchargez en 3 clics l'application mobile de la ville « coignieres », consultable gratuitement sur Apple et Android. ■



## Profitez des bonnes affaires !

C'est le bon plan shopping ! Les Semaines Commerciales « Coignières Atout Prix » proposent moult promotions et petits prix dans plus de 100 magasins partenaires, jusqu'au 5



novembre prochain. Les consommateurs peuvent profiter de remises de choix dans de nombreux secteurs d'activités : habitat, mode, alimentation, auto-moto, sport & bien-être, restaurant, services..., permettant parallèlement aux commerçants de booster leurs chiffres d'affaires.

Pour en profiter, un catalogue présentant la liste des enseignes partenaires, avec les bons de réduction détachables, a été diffusé à tous les habitants.

Mieux ! Un site est entièrement dédié à cette opération, permettant de disposer de toutes les infos sur [www.coignieresatoutprix.com](http://www.coignieresatoutprix.com).

Initiée par la Municipalité et l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique de Coignières (APDEC), cette opération met également en jeu 8 bons d'achat d'une valeur de 250 € à valoir auprès des enseignes participantes. Vite, on y court ! ■

# Les décisions municipales majeures

## Conseil Municipal du 26 juin 2017

- Approbation de la convention de partenariat entre Saint-Quentin-en-Yvelines et les communes pour la mise en commun de matériels pour l'organisation de manifestations – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation de la participation au financement de la MOUS (Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale) pour l'accompagnement au relogement des résidents du foyer de travailleurs migrants de Coignières, à hauteur de 6,60 % du coût global de l'opération, soit un montant de 11 280 € TTC – (délibération adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 abstention).
- Approbation de la convention à passer avec Saint-Quentin-en-Yvelines, relative à l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols de la commune de Coignières – (délibération adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 voix contre).
- Décision de solliciter, auprès du Conseil départemental, pour l'année 2017, une subvention pour des travaux de sécurité routière aux abords des établissements scolaires ou ceux fréquentés par la jeunesse – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation de la convention tripartite avec les communes de Chevreuse et Saint-Rémy-lès-Chevreuse pour la participation à l'achat de nouveaux tests psychologiques WISC-V pour la psychologue scolaire – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Décision de participer aux frais de scolarisation des enfants de Coignières au titre des ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) ou de toute autre structure spécialisée à l'extérieur de la commune, qui leur serait substituée en fonction des taux plafonds de participation fixés par l'Association des Maires des Yvelines. Fixation de la participation maximale de la Commune à 1 000 € par enfant en école maternelle et 500 € par enfant en école primaire – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation des Comptes de gestion du Budget principal 2016, ainsi que du Budget principal et des Budgets annexes de l'eau et de l'assainissement – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation du Compte administratif 2016 du Budget principal – (délibération adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 6 abstentions, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, M. Sevestre, Maire en exercice, s'est retiré au moment du vote).

- Approbation du Compte administratif 2016 du Budget annexe de l'eau – (délibération adoptée à l'unanimité, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, M. Sevestre, Maire en exercice, s'est retiré au moment du vote).
- Approbation du Compte administratif 2016 du Budget annexe de l'assainissement – (délibération adoptée à l'unanimité, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, M. Sevestre, Maire en exercice, s'est retiré au moment du vote).
- Approbation de l'affectation des résultats de clôture du compte administratif 2016 au budget 2017, de la manière suivante :
  - Affectation d'une part de l'excédent de fonctionnement, soit 272 421,91 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) ;
  - Affectation en recettes de fonctionnement du solde de l'excédent de fonctionnement, soit 2 559 763,42 € au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté) ;
  - Affectation du solde excédentaire de la section d'investissement, soit 775 626,43 € au compte 001 (solde d'investissement reporté). – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation de l'octroi, à titre personnel, à Mme Valérie LEIBER, comptable public de la Direction Générale des Finances de Maurepas, de l'indemnité de conseil pour un montant de 1 605,95 € au titre de l'année 2016, soit un taux de 100 %, en application de l'article 3 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 – (délibération adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 3 abstentions).
- Approbation de la répartition de l'actif et du passif du SYMEN (Syndicat Mixte de l'Étang des Noës) – (délibération adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 voix contre).
- Décision de verser une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 435 € à l'association Porte-Plume – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Décision de créer un poste de responsable des affaires juridiques – (délibération adoptée à l'unanimité). ■

Les Coigniériens sont invités à assister aux prochains conseils municipaux, qui se dérouleront les lundi 13 novembre et mardi 19 décembre à 19h45, dans la salle du conseil municipal de la Mairie.

## Conseil Municipal du 25 septembre 2017

- Remplacement, par vote à main levée, de Cristina MORAIS par Sylvaine MALAIZÉ pour siéger à la Commission urbanisme et environnement - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Remplacement, par vote à main levée, de Cristina MORAIS par Francis-André BREYNE pour siéger à la Commission circulation - sécurité routière et civile - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation de la convention pour le déploiement de la fibre optique avec Orange, dans les bâtiments communaux - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation des conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres titulaires et des membres suppléants de la commission d'ouverture des plis de délégation du service public de la Ville de Coignières - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Approbation du lancement de la procédure d'appel d'offres en vue de l'attribution d'un marché public de nettoyage des bâtiments communaux - (délibération adoptée à l'unanimité).



## Le carnet des Coigniériens

### Bonheur

- 09/06/2017 Enzo CIRY
- 20/06/2017 Camille CUTMAN
- 21/06/2017 Yusra EL GORCHE
- 23/06/2017 Raj RAKOTOARISOA
- 23/06/2017 Omar MEBROUKA
- 28/06/2017 Clément MOITEAUX
- 30/06/2017 Alissa KACI
- 16/07/2017 Adam BAIRIS
- 24/07/2017 Evan PENNETIER
- 27/07/2017 Lassana TRAORE
- 02/08/2017 Mathieu CROIZON
- 09/08/2017 Armand LOMBARD
- 13/08/2017 Shirley GOUEDAN
- 28/08/2017 Inès SOULDI
- 28/08/2017 Ikra UNAL
- 30/08/2017 Mari OZMANOVI
- 07/09/2017 Olympe PÉROU
- 13/09/2017 Imène CHOUIKHI
- 17/09/2017 Nour MEBAREK
- 18/09/2017 Bathia SOW

### Félicitations

- 03/06/2017 Hélène VERMEULEN et Emmanuel VERHILLE
- 10/06/2017 Sabine THOBOIS et Vincent DEBARBIEUX
- 08/07/2017 Stéphanie SREY et Abdelkader DEBLAOU
- 16/09/2017 Maud CHARDEYRON et Julien LAPOUDGE
- 23/09/2017 Éloïse LÉCUYER et Thibault FLEURY
- 23/09/2017 Mounia MOUNDIR et Mohammed EL MGHARI

### Regrets

- 13/07/2017 NAJMAOUI Brahim, à l'âge de 66 ans
- 28/07/2017 DUTEURTRE Ana-Béatrice, à l'âge de 6 ans
- 05/08/2017 SOUMBOUNOU Harouna, à l'âge de 13 ans
- 28/08/2017 MARTINEZ Michel, à l'âge de 67 ans
- 01/09/2017 HENRY Michel, à l'âge de 62 ans
- 07/09/2017 VÉRIN Monique, à l'âge de 79 ans

## Portail de services en ligne Ayez le réflexe Pep's !

Afin de faciliter l'information et les démarches concernant les espaces et réseaux publics, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) a mis en place un portail ouvert à tous les habitants et professionnels, intitulé « Pep's ». En 3 clics, de nombreux outils sont à votre disposition. À découvrir !

La nouvelle plateforme interactive Pep's, instaurée par SQY, vous permet dorénavant de signaler tout problème, panne ou dysfonctionnement constatés sur le domaine public, pour une plus grande réactivité.

Elle vous permet également d'accéder en direct aux procédures administratives les plus courantes concernant les espaces et réseaux publics :

- E-services pour faciliter vos démarches (demande d'autorisation de voirie, raccordement des eaux usées et pluviales...),
- Informations sur les travaux en cours et à venir sur le territoire,
- Rubrique « Nouveaux habitants » pour répondre à toutes vos questions pratiques en lien avec votre installation...



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES  
LE + GRAND RÉSEAU DE COVOITURAGE  
DOMICILE-TRAVAIL D'ÎLE-DE-FRANCE



32 Km  
JUSQU'AU  
LIEU DE TRAVAIL

4500  
TRAJETS PROPOSÉS / JOUR



2/3 des INSCRITS  
VIENNENT EN VOITURE

UN RÉSEAU DE COVOITURAGE  
INTER-ENTREPRISES

## Wayz-up, Le covoiturage, ça vous dit ?

Économique, écologique et convivial, le covoiturage est idéal pour effectuer des déplacements professionnels. SQY s'est associée à la société Wayz Up pour proposer une appli dynamique, qui favorise le covoiturage domicile-travail sur Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'application Wayz-up, disponible sur Google Play et l'Apple store, propose un service de co-voiturage gratuit destiné aux trajets domicile-travail sur les 12 communes du territoire. Concrètement, l'appli met en relation les utilisateurs, pour leur permettre de s'organiser en fonction de leurs horaires et itinéraires, avec un partage équitable des frais de déplacement. À ce jour, 4.500 trajets sont proposés quotidiennement sur le territoire, et plus de 30 grandes entreprises sont partenaires de l'opération.

Pour rejoindre les 2 000 inscrits à cette nouvelle forme de mobilité durable, connectez vous sur [www.wayz-up.com](http://www.wayz-up.com)

### Pour une démocratie constructive

L'élection présidentielle en avril 2017 a porté au pouvoir un nouveau parti, issu du peuple et de la société civile, rappelant ainsi à tous les politiques que les Français ne supportent plus la politique politicienne, les petits arrangements entre amis, plus préoccupés par leur avancement personnel que par le bien-être du peuple... Que les Français sont en quête d'idées nouvelles pour que leur quotidien s'améliore et qu'il est temps que notre société change...

Fin septembre 2017, les grands électeurs ont donné au Sénat une majorité issue des collectivités territoriales, qui n'est pas la même que celle de l'assemblée nationale. Le contre-pouvoir du Sénat représente notre territoire et les sénateurs sont les ambassadeurs de la proximité, de la France du concret, de la vie quotidienne des Français.

Ensemble et non l'un contre l'autre, ces deux groupes vont travailler à améliorer notre vie de tous les jours, chacun avec un rayon d'action différent mais toujours dans notre intérêt et c'est bien cette mixité qui fait la force de notre pays.

C'est ce contre-pouvoir que nous voulons pour Coignières. Un contre-pouvoir qui sache s'opposer avec discernement, sans les excès des postures partisans que nous connaissons actuellement, un contre-pouvoir constructif avant tout.

Nous ne pouvons que regretter cette attitude néfaste, alors que notre seule ambition doit rester l'intérêt de Coignières et de ses habitants.

Très vite, notre équipe va vous proposer une nouvelle formule de démocratie participative afin de vous donner la parole et de construire ensemble l'avenir

de notre ville. Nous saurons nous montrer dignes de la confiance que vous nous avez accordée !

Rassemblons nos forces et agissons ensemble pour le développement et la cohésion de notre commune que nous aimons ! Vous pouvez compter sur notre équipe pour y parvenir.

**Nicolas Rabaux**  
Adjoint délégué aux affaires économiques et à l'emploi

### « À défaut de donner un cap, communiquons ! »

Si sur nombre de sujets nous pouvons légitimement nous demander quelles sont les intentions réelles de la majorité, il en est au moins un qui ne laisse planer aucun doute : la communication. Au bulletin municipal s'étaient ajoutées, il y a déjà quelques années, une lettre électronique, puis une application pour smartphone. Mais voilà que depuis plusieurs semaines nous sommes passés à la vitesse supérieure : le journal vidéo et la lettre de rentrée ont fait leur apparition !

Il n'est plus une manifestation où le maire ne soit pas suivi par une caméra dont la mission est de démultiplier la bonne parole majoritaire auprès de la population rétive à se déplacer. La première fois que nous avons assisté à ce spectacle, nous pensions naïvement qu'il s'agissait d'un reportage ponctuel dans le cadre des manifestations de la communauté d'agglomération. Mais non ! Tout cela nous est destiné, nous, les Coignériens, qui ne comprenons

pas toujours que la majorité se plie en quatre pour faire notre bonheur !

Cette communication tous azimuts pose au moins deux problèmes.

Le premier est son coût non négligeable pour la commune. À l'heure où nos impôts locaux augmentent de 25%, il paraît normal d'y être sensible. L'embauche d'une attachée de cabinet (cadre A) pour s'occuper de la communication du maire a alourdi nos finances. Ensuite, l'appel à un prestataire extérieur, l'entreprise YVIDEOS, pour une édition mensuelle du journal vidéo et une rétrospective annuelle, représente une dépense supplémentaire au budget de près de 12 000€ !

Le second concerne les droits de l'opposition qui ne sont plus respectés. Le Code général des collectivités territoriales et la jurisprudence précisent qu'un espace doit être réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité, et cela sur tous les supports de communication diffusant

des informations générales. Un journal vidéo ou une lettre de rentrée qui font la promotion, pour ne pas dire la propagande, de la politique municipale entrent dans cette catégorie. Aussi sommes-nous aujourd'hui contraints de nous adresser au préfet pour qu'il fasse respecter notre droit.

Cette fièvre « communicative » de la majorité serait risible si elle ne tentait pas de masquer une absence presque totale de vision politique : l'élaboration actuelle du PLU par des élus écrasés par la tâche en est l'exemple le plus significatif.

« A défaut de donner un cap, communiquons ! » pourrait être leur devise.

**Didier Fischer, Catherine Bedouelle, Alain Oger, Marc Montardier, Sophie Piffarely et Michel Barreau, conseillers municipaux du groupe d'opposition Coignières pour Tous**  
(coignieres.pourtous@free.fr, facebook.com/coignierespourtous, www.coignierespourtous.net).

### Groupe Coignières Démocratie et de défense des intérêts de Coignières

« Le Maire a considéré que le texte qui lui a été transmis par M. Henri PAILLEUX était susceptible de porter atteinte aux droits fondamentaux d'agents municipaux clairement identifiés. Aussi Le Maire, en sa qualité de directeur de publication de la revue « Ensemble à Coignières » et responsable devant la loi, a refusé de le publier. »

**NOUVEAU !**

# Marché de Noël

**Samedi 2 Décembre**  
**de 10h à 18h**

**Place de l'église Saint-Germain**

**De nombreuses animations  
vous attendent !**

- Exposition-vente de produits variés en direct de professionnels et amateurs : fromages, miel, produits fermiers, bijoux, objets de décoration...
- Promenades en poney
- Venue du Père Noël
- Concert "Chants de Noël" à l'église à 18 heures